

Congrès international 2018 - DAKAR

Thématiques abordées

- Gestion des risques et des nouvelles menaces :
 - Lutte contre le terrorisme
 - Cybercriminalité
 - Gestion des flux migratoires
 - Gestion des risques psychosociaux
- Chaque conférence présentée dans le cadre des tables rondes aura une durée de 10 minutes suivie de 5 minutes d'échanges, pour se terminer par 45 minutes d'échanges et de questions entre les conférenciers et les participants

Programme

Mercredi 17 octobre 2018 (PM)

13 h 15	Accueil par les autorités (Sénégal, OIF, FRANCOPOL) Présentateur : Thierry Dierick, Vice-président Europe et coordonnateur du comité des écoles de FRANCOPOL
13 h 45	Défis et enjeux de la police sénégalaise en matière de terrorisme et de radicalisation Conférencier sénégalais (à déterminer)
14 h 05	Discours d'ouverture « <i>Quelles sont les nouvelles menaces face auxquelles nos sociétés sont confrontées et les réponses apportées par les services de police?</i> » Les problématiques liées au Nord et au Sud « <i>Comment la formation policière évolue face à ces nouvelles menaces, quelles réponses apporte-t-elle?</i> » Eric DENÉCÉ , Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R), France

Première thématique : lutte contre le terrorisme

14 h 30	Partie introductive : image du phénomène (Sud + Nord) (Titre à déterminer) Zakaria Ousman RAMADANE , Chairman, Professeur au Centre tchadien des études stratégiques et d'analyse prospective, Tchad, et (Nom à déterminer), Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), Police nationale, France
14 h 45	La lutte contre la radicalisation (lien avec le radicalisme au féminin) Cécile OYONO , Directrice générale adjointe de l'EIFORCES au Cameroun
15 h	Pause et visite des exposants
Table ronde relative aux pratiques formatives afférentes à la lutte contre le terrorisme Modératrice : Lori-Anne Théroux-Bénoni, Institut d'études de sécurité, Dakar	

15 h 35	<p>Détection de la radicalisation <i>André DUVILLARD, Délégué au Réseau national de sécurité en Suisse</i></p> <p>Les policiers comme d'autres intervenants (enseignants, travailleurs sociaux agents de détention, etc.) sont confrontés à la problématique de la radicalisation. Dès lors se pose la question de la détection précoce des signes de radicalisation et la manière dont elle peut être identifiée. Il s'agit par conséquent d'offrir une formation orientée vers la pratique, qui donne quelques clés de lecture pertinentes et accessibles, tout en s'inscrivant dans une approche pluridisciplinaire, considérée par tous comme la condition du succès en matière de prévention. C'est un des défis que la Suisse tente de relever par son Plan d'action national contre la radicalisation et l'extrémisme violent.</p>
15 h 45	Échanges et questions
15 h 50	<p>Formation en ligne sur les menaces extrémistes <i>Grégory GOMEZ DEL PRADO, Coordonnateur aux enquêtes dans le service de renseignement et de la protection de l'État, Sûreté du Québec, Canada</i></p> <p>Formation visant à faire connaître les différentes formes de radicalisation menant à la violence (religieuse, politique, idéologique) et les différentes manifestations de l'extrémisme (terrorisme religieux, extrême droite, extrême gauche, mouvements des citoyens souverains). L'objectif général de cette formation est d'augmenter la capacité de détection des personnes radicalisées et de lutte contre ces formes d'extrémismes. Les objectifs spécifiques sont d'accroître les connaissances, de défaire certains mythes, de permettre aux policiers d'identifier les comportements reliés à un processus de radicalisation menant à la violence et de repérer les signes et les symboles associés aux mouvements extrémistes. Cette formation est en processus d'actualisation (ajout de nouveaux groupes extrémistes, mis à jour du contenu multimédia).</p>
16 h	Échanges et questions
16 h 05	<p>Problématiques de radicalisation en Afrique de l'Ouest <i>Professeur Amadou SALL, Chef de la cellule radicalisation, Mauritanie</i></p>
16 h 15	Échanges et questions
16 h 20	<p>Connaissance des fondamentaux de l'islam et du monde musulman</p> <p>Intégrer les grands principes de l'islam en sachant les distinguer des dérives de l'islamisme radical</p> <p>Lutte contre la radicalisation (modules 1 et 2) <i>Pascal BASTIDE, Commissaire divisionnaire, chef du département des formations préparatoires, partenariales et internationales, Police nationale, France</i></p> <p><u>En formation initiale</u>, deux journées sont exclusivement consacrées à « la lutte contre la radicalisation et la prévention du terrorisme ».</p> <p><u>En formation continue</u>, trois stages sont ouverts aux commissaires de police, officiers de police chefs d'unité, officiers supérieurs de la gendarmerie.</p> <p>Le premier stage est un stage consacré à la « <i>Radicalité et au fondamentalisme au sein de l'Islam</i> », le deuxième stage est intitulé « <i>Détection et prévention de la radicalisation, module I</i> », le troisième stage « <i>Détection et prévention de la radicalisation, module II</i> », est un stage d'approfondissement et d'ouverture.</p> <p>Thématique abordée au bénéfice de partenaires privés et publics (élus notamment) sous l'angle du fait religieux ou de la radicalisation (option pour remplacer le radicalisme au féminin). À travers ces deux présentations peuvent également être évoqués les circuits de traitement du renseignement, les fichiers et services spécialisés, la déradicalisation, etc.</p>
16 h 30	Échanges et questions
16 h 35	<p>Service gestion des menaces & prévention de la violence <i>Raoul JACCARD, Chef du service psychologique de la police neuchâteloise, responsable de la gestion des menaces et prévention de la violence (MPV), Suisse</i></p> <p>À la suite de la tuerie survenue à Zoug/Suisse en 2001 (tireur actif au Parlement), quelques cantons (provinces) ont commencé à réfléchir à la mise sur pied de services spécialisés dans l'évaluation et la gestion des menaces (GM). Aujourd'hui, plus de la moitié des cantons suisses</p>

	ont leur propre service GM avec des policiers formés dans le domaine. Les missions d'un service GM comprennent la mise en place de moyens pour détecter les menaces, l'utilisation d'outils pour évaluer le risque du passage à l'acte, la mise en place de moyens pour désamorcer le risque d'escalade et de passage à l'acte et le suivi (monitoring) des personnes pouvant potentiellement passer à l'acte.
16 h 45 – 17 h 30	Échange entre les conférenciers et les participants

Jeudi 18 octobre 2018 (AM)

8 h 30	Accueil des participants et visite des exposants
9 h	Présentation de l'École nationale à vocation régionale (Abidjan) - Centre d'excellence de formation sur la lutte contre le terrorisme (Conférencier à déterminer)
9 h 10	Échanges et questions
<p>Table ronde relative aux pratiques formatives proposées face à la gestion d'incidents liés au terrorisme</p> <p>Modérateur(s) : Représentant Police Nationale du Sénégal (à identifier)</p>	
9 h 15	<p>Détection des comportements suspects (<i>Behaviour detection officer</i>) Bart CAPPAERT, Commissaire et adjoint au chef de service de la Police Judiciaire Fédérale Belge, Belgique</p> <p>Le programme BDO a débuté en 2014 comme volet proactif de la gestion des frontières. Depuis, les techniques ont été implémentées à tous les niveaux de la police intégrée belge. La formation de trois jours se focalise sur les techniques d'observation de l'environnement, le cadre psychologique du comportement humain, l'évaluation du risque émanant de personnes et de situations potentiellement suspectes, et sur l'application de techniques de communication.</p>
9 h 25	Échanges et questions
9 h 30	<p>Riposte à un accrochage André ETTER, Coordinateur romand de la formation policière, secrétaire général du Conseil cantonal de sécurité, Suisse</p> <p>Dans le cadre d'actions terroristes, en particulier par le biais de tireurs actifs, la police constitue une cible privilégiée pour l'adversaire, les opérations se déroulant essentiellement dans des endroits très fréquentés. Le policier sur place, quel qu'il soit, doit par conséquent survivre à l'attaque et mettre un terme à la tuerie par tous les moyens possibles, tout en réduisant au maximum les risques. La formation doit donc être axée sur la prise de décision sous stress, le tir offensif, la recherche des couverts, les déplacements rapides et l'attention permanente sur 360°. À l'entraînement, il s'agit aussi de réduire le syndrome de la cible papier. Par conséquent, les cibles doivent être variées et réactives à l'impact, permettant au tireur d'identifier clairement lorsqu'il a touché. Des obstacles doivent également être présents sur le pas de tir permettant de choisir une protection adéquate lors de la riposte. Le formateur doit aussi animer en permanence les exercices en stimulant directement le tireur.</p>
9 h 40	Échanges et questions
9 h 45	<p>Riposte en 2^e échelon Alain GORKA, Commandant de la Gendarmerie vaudoise et Commandant du Groupement latin de sécurité publique et de Maintien de l'Ordre (GMO), Suisse</p> <p>La menace de type tireur actif ou terroriste évolue constamment. Des expériences vécues, il ressort que l'un des éléments prépondérants, pour la gestion de telles crises, est la capacité des forces de l'ordre à reprendre l'initiative du feu par l'emploi d'un armement profilé et de tactiques adaptées. Les procédures et l'équipement standard des patrouilles de police sont adaptés, aussi bien dans la lutte contre la moyenne et la grande criminalité que dans leur rôle de primo-</p>

	<p>intervenants sur une alarme Amok. L'éventualité de doter l'entière des primo-intervenants d'armes de guerre, respectivement de modifier les critères d'engagement de l'arme, pose des questions de proportionnalité, d'économie des moyens, d'image et d'éthique ainsi que de doctrine. Les groupes d'intervention tactique quant à eux apportent une expertise incontournable dans cette thématique. Toutefois un délai de mise en œuvre doit être accepté. Dès lors, la disponibilité d'un moyen d'intervention au profil intermédiaire, entre les primo-intervenants et les groupes d'intervention et les unités d'appui tactique, se pose comme une réponse rationnelle à l'état de la menace latente dans nos régions. Ce moyen intermédiaire est doté d'un armement adapté et est formé aux tactiques d'engagement y relatives.</p>
9 h 55	Échanges et questions
10 h	Pause et visite des exposants
10 h 30	<p>EVA/Entraînement au tir vidéo-assisté Pierre-Henri MACHET, Commissaire divisionnaire, chef du pôle anticipation, analyse, conseil, adjoint à la sous-direction du développement des compétences de la Direction centrale du recrutement et de la formation de la Police nationale, France</p> <p>Dispositif de formation au discernement et au tir à balles réelles par une méthode d'entraînement contextualisée, mobilisant des techniques de vidéo projection. EVA met les apprenants en situation de réagir dans les conditions d'une agression armée. Cet outil permet de former à l'analyse des situations et au discernement en même temps qu'au tir et de développer des compétences d'adaptation. Il présente un intérêt certain dans le cadre de la formation des policiers au nouveau cadre juridique d'usage des armes défini par la loi du 28 février 2017 (en lien notamment avec les périples meurtriers).</p>
10 h 40	Échanges et questions
10 h 45	<p>Gestion opérationnelle d'une tuerie de masse Pascal BASTIDE, Commissaire divisionnaire, chef du département des formations préparatoires, partenariales et internationales, Police nationale, France</p> <p><u>En formation initiale</u> : gestion de foule en milieu NRBC, gestion opérationnelle d'une tuerie de masse : exposé interactif + micro simulations, la notion de commandement des opérations de police (COP) et la gestion de crise. <u>En formation continue</u> : gestion opérationnelle d'une tuerie de masse. Le COP (commandant des opérations de police) et la gestion de crise. Un nouveau stage en cours de création sur la communication et le management de crise.</p>
10 h 55	Échanges et questions
11 h	<p>Équipe multidisciplinaire d'extraction des blessés (<i>Formation casualty extraction team</i>)</p> <p>Claude PASSCHIER, Commissaire divisionnaire, chef de département de la Maîtrise de la violence et sport à la Police Fédérale Belge, Belgique</p> <p>Les événements du Bataclan ont conduit à une réflexion portant sur la mise en œuvre des pompiers en vue de permettre l'extraction rapide des victimes en dehors de la zone d'exclusion, et ce, malgré que la situation n'est pas encore pleinement sécurisée. C'est dans cette optique qu'une formation « <i>Casualty extraction team</i> » a été développée. Elle consiste à former à protéger les pompiers pendant que ceux-ci se chargent de stabiliser les victimes et de les extraire hors de la zone d'exclusion. Cette formation se fait en collaboration directe avec les services pompiers.</p>
11 h 10	Échanges et questions
11 h 15	<p>Gestion des scènes de crime complexes - Les capacités opérationnelles de l'IRCGN</p> <p>Emmanuel GAUDRY, chef de l'unité d'investigations et d'identifications à l'Institut de recherche criminologique de la Gendarmerie nationale, France</p> <p>L'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) est un laboratoire de sciences forensiques couvrant 48 disciplines. Ce laboratoire doté d'une capacité de projection opérationnelle en France, Outre-Mer et à l'étranger avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Unité nationale d'investigation criminelle (UNIC), chargée de la prise en compte et gestion de scène de crime complexe par un détachement d'experts forensiques et d'un coordinateur criminalistique

	- Unité gendarmerie d'identification de victimes de catastrophe (UGIVC), chargée de la prise en compte de scène de catastrophe, des examens post mortem, de la collecte des données ante mortem et de la commission d'identification (accident aérien ferroviaire, catastrophes naturelles...) - Groupe investigation en milieu dégradé (GRID) chargé de la prise en compte d'une scène de crime en milieu NRBC-E, de l'exploitation in situ des traces et indices contaminés et de l'identification de victimes.
11 h 25	Échanges et questions
11 h 30	Échange entre les conférenciers et les participants
12 h 15	Déjeuner
14 h	Parole aux commanditaires Courtes présentations des services offerts par des commanditaires

Deuxième thématique : la cybercriminalité

Table ronde relative aux pratiques formatives afférentes à la cybercriminalité

Modérateur(s) : À déterminer par Jean Lafrenière

14 h 30	Partie introductive : image du phénomène (Sud + Nord) <i>Guelpétchin OUATTARA</i> , Directeur de l'Informatique et des Traces Technologiques de la Côte d'Ivoire, Police nationale (à confirmer), Côte d'Ivoire
14 h 40	Échanges et questions
14 h 45	Présentation des travaux du comité technique cybercriminalité <i>Jean LAFRENIÈRE</i> , Capitaine, Service des projets d'enquêtes spécialisées, Sureté du Québec, Canada, <i>Serge HOUTAIN</i> , Chef de Service RCCU-CTI, Police Judiciaire Fédérale de Mons-Tournai, Belgique et <i>François-Xavier MASSON</i> , Commissaire divisionnaire, Chef de l'Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information et de la Communication, France
14 h 55	Échanges et questions
15 h	Présentation de la plateforme cyber de Dakar <i>Dr Papa GUEYE</i> , Commissaire de police, chef de la division spéciale de cybersécurité, Police nationale, Sénégal
15 h 10	Échanges et questions
15 h 15	Présentation l'École nationale à vocation régionale (Dakar) - Centre d'excellence de formation sur la cybersécurité Conférencier à déterminer
15 h 25	Échanges et questions
15 h 30	Pause et visite des exposants
16 h	Primo-intervenant en cybercriminalité <i>Pierre-Henri MACHET</i> , Commissaire divisionnaire, chef du pôle anticipation, analyse, conseil, adjoint à la sous-direction du développement des compétences de la Direction centrale du recrutement et de la formation de la Police nationale française Afin de faire face aux nouvelles menaces, le besoin d'experts en mesure d'analyser rapidement le contenu des PC et autres objets numériques des suspects, dans le cadre des enquêtes de police, a conduit à la mise en place d'une formation permettant à tout agent de se former et de pouvoir trouver et sécuriser des preuves numériques. À la fin de la formation, les policiers sont aptes à déterminer si un support numérique est susceptible d'abriter des informations utiles pour l'enquête, peuvent effectuer en complète autonomie les premiers actes d'analyses des ordinateurs et des supports numériques découverts, dans le respect de la légalité, sans altérer les éléments de preuve.
16 h 10	Échanges et questions

16 h 15	<p>Enquêtes de cybercrime <i>France THIBODEAU</i>, gestionnaire de l'Institut d'apprentissage en criminalité informatique au Canada, Collège canadien de police, Canada</p> <p>La méthode centralisée de formation de l'Institut d'apprentissage en criminalité technologique, qui est assez unique en son genre à l'échelle internationale, empêche la création de mauvais précédents et assure des normes uniformes de haute qualité pour les enquêtes sur les crimes dans le domaine de la haute technologie.</p> <p>Les défis ...</p> <ul style="list-style-type: none"> gestion des ressources humaines manque de personnel qualifié cryptage de données formation d'une organisation de police avertie à l'ère numérique effort concerté pour contourner ces crimes ex. réseau 24/7 <p>Les enquêteurs ont besoin d'une solide compréhension de l'avenir de la technologie et de compétences numériques avancées pour réussir dans l'environnement technologique en évolution rapide d'aujourd'hui. La technologie explose à un rythme exponentiel et crée déjà des défis pour les policiers et notre système judiciaire.</p>
16 h 25	Échanges et questions
16 h 30	<p>Nouvelles technologies et protection des preuves <i>Sébastien JAQUIER</i>, Responsable Adjoint à l'ILCE (Institut pour la lutte contre la criminalité économique), Suisse</p>
16 h 40	Échanges et questions
16 h 45 – 17 h 30	Échange entre les conférenciers et les participants
19 h 30	Soirée banquet – 10 ^e anniversaire de FRANCOPOP

Vendredi 19 octobre 2018 (AM)

Troisième thématique : la gestion des flux migratoires

Table ronde relative aux pratiques de gestion des flux migratoires	
Modérateur(s) : À déterminer	
8 h 30	Accueil des participants et visite des exposants
9 h	<p>Partie introductive : la gestion des flux migratoires, un enjeu pour nos organisations <i>Professeure Ndioro NDIAYE</i>, Coordonnatrice du Réseau Francophone pour l'Égalité Femme-Homme (RF-EFH), Sénégal</p>
9 h 10	Échanges et questions
9 h 15	<p>Présentation de l'Équipe conjointe d'investigation (ECI), projet financé par le fonds fiduciaire d'urgence (FFU) visant à lutter contre l'immigration irrégulière, le trafic et la traite des êtres humains au Niger <i>Abdoul-Salam MOUMOUNI</i>, Commissaire Nigérien et représentant sénégalais (à identifier)</p> <p>Cette Équipe conjointe d'investigation constituée de trois experts espagnols, trois experts français et de onze policiers nigériens vit sur un budget européen de six millions d'euros, géré par un opérateur espagnol la FIIAPP dont le siège est situé à Madrid.</p>

	<p>Les six policiers européens sont en position de détachement auprès de leur administration. Cette création de mission à titre expérimental, a une durée de trois ans. Elle a commencé le 28/12/2016 et se terminera le 28/12/2019.</p> <p>Il s'agit d'une mission totalement opérationnelle dont la principale activité est l'identification et l'interpellation des personnes ayant un lien avec le crime organisé, mais principalement le trafic illicite de migrants, la traite des êtres humains et les infractions liées à la fraude documentaire. Le chef de la Division des investigations spéciales commandant les onze policiers nigériens avec qui nous travaillons tous les jours est Commissaire de Police.</p> <p>Opérationnellement la mission n'a commencé que le 14 mars 2017, date de la signature à Niamey du memorandum entre les trois MI et DGPN espagnol, français et nigérien. À ce jour, nous avons démantelé plusieurs filières nationales et internationales liées au trafic illicite de migrants et incarcéré plusieurs gros trafiquants au Niger. Il faut juste savoir que les filières au Niger ne sont pas organisées et constituées de la même façon qu'en Europe.</p>
9 h 25	Échanges et questions
9 h 30	Échange entre les conférenciers et les participants
10 h	Pause et visite des exposants

Quatrième thématique : la gestion des risques psychosociaux

Table ronde relative aux pratiques formatives afférentes à la gestion des risques psychosociaux	
Modérateur(s) : Thierry Dierick, Directeur de l'Académie nationale de police, Police fédérale, Belgique	
10 h 30	<p>Partie introductive : la gestion des risques psychosociaux, un véritable enjeu pour nos organisations policières</p> <p><i>Fady DAGHER, Directeur du Service de police de l'agglomération de Longueuil, Canada</i></p>
10 h 40	Échanges et questions
10 h 45	<p>Prévention des impacts psychologiques</p> <p><i>Yves GUAY, Directeur général de l'École nationale de police du Québec, Canada</i></p> <p>La formation vise à développer la compétence du policier à exercer adéquatement son rôle et ses responsabilités auprès de ses pairs lors d'événements bouleversants ou potentiellement traumatisants. Elle fait la promotion de l'importance de la prévention psychologique auprès des pairs, permet de reconnaître les situations de travail à risque d'impacts psychologiques pour soi-même et ses pairs, présente les outils d'intervention disponibles, permet d'offrir un soutien aux pairs quant à leurs besoins psychologiques, ainsi que de développer des stratégies d'adaptation personnelles pour contrer les impacts psychologiques.</p>
10 h 55	Échanges et questions
11 h	<p>Analyse de risques intégrée</p> <p><i>Freya OOSTERLINCK, Commissaire de police, chef de département de la Police Administrative Belge, Belgique</i></p> <p>Dans la préparation d'un événement d'ordre public, plusieurs formes d'analyses doivent être réalisées par différents acteurs : les analyses de risques « ordre public » par les autorités et la police, les analyses de risques par les autres services d'urgence, l'analyse de risques par l'organisateur, les analyses de risques pour la planification d'urgence et pour la menace terroriste, etc.</p> <p>L'analyse de risques policière est effectuée par le responsable policier à qui la direction et la coordination des missions de police ont été confiées. Elle concerne les différents aspects liés au déroulement sûr et paisible d'un événement ou d'un rassemblement : ordre public, circulation, nuisances, criminalité spécifique, planification d'urgence et terrorisme. Cette analyse de risques policière doit permettre de déterminer un niveau de risque global pour l'événement (faible, moyen, sérieux, très sérieux). Les mesures policières sont adaptées à ce niveau de risque. In fine, l'analyse</p>

	<p>de risques opérationnelle est complétée par une analyse de risques sécurité et de bien-être au travail, également liée à l'événement ou à l'opération d'ordre public.</p> <p>À cette fin, une méthode unique a été développée et validée au sein de la police intégrée. Ce module d'analyse de risques opérationnel et bien-être est organisé en tant que module séparé sur base d'un casus pratique, mais est aussi intégré dans plusieurs autres formations : la formation initiale de commissaire, le brevet de direction, la formation <i>Gold Commander</i>, etc. Si la méthode est universelle, la complexité des casus examinés est diversifiée en fonction du niveau de formation.</p>
11 h 10	Échanges et questions
11 h 15	<p>Nouvelle approche en matière de désescalade <i>Pierre ST-ANTOINE</i>, Directeur des affaires institutionnelles et des communications de l'École nationale de police du Québec, Canada</p> <p>La formation a comme objectif d'outiller le policier-patrouilleur afin qu'il intervienne de manière adéquate auprès des personnes dont l'état mental est perturbé, en favorisant un dénouement pacifique des situations impliquant ces personnes, de façon à réduire les risques de blessures et de décès. Un volet en ligne permet un auto-apprentissage de notions théoriques visant à mieux comprendre les personnes dont l'état mental est perturbé et les techniques de désescalade. Un deuxième volet concerne la formation pratique qui permet l'intégration des connaissances à l'intérieur de mises en situation reflétant les cas les plus observés au sein des corps de police.</p>
11 h 25	Échanges et questions
11 h 30	<p>Débriefing opérationnel comme retour réflexif sur le vécu d'une pratique professionnelle (DCRFPN) <i>Pierre-Henri MACHET</i>, Commissaire divisionnaire, chef du pôle anticipation, analyse, conseil, adjoint à la sous-direction du développement des compétences de la Direction centrale du recrutement et de la formation de la Police nationale française, France</p> <p>Cette formation propose un nouveau type de débriefing développant l'apprentissage à partir de l'analyse de situations réelles. Ce dispositif a pour effet de faire émerger et de développer des connaissances méthodologiques (plutôt que procédurales ou émotionnelles). À ce titre, il est un accélérateur de compétences.</p> <p>Il s'agit d'un entretien à questions libres et non orientées visant à mettre en exergue les gestes et actions exécutés automatiquement par les agents lors d'une intervention (réactiver la mémoire passive), afin d'en retirer les expériences positives sur leurs acquis et se remémorer les connaissances implicites utilisées. Les débriefeurs seront extérieurs à l'événement vécu, à l'équipe et à la hiérarchie.</p>
11 h 40	Échanges et questions
11 h 45	Échanges entre les conférenciers et les participants
12 h 15	Discours de fermeture
12 h 35	Conclusion du congrès (clôture protocolaire)
12 h 45	Déjeuner
14 h	Départ pour la visite de l'Île de Gorée